

L'accueil des groupes se fait uniquement sur réservation. Cette fiche-contact est à compléter et à renvoyer par mail : [pedagogie@reunion-parcnational.fr](mailto:pedagogie@reunion-parcnational.fr)

Elle doit être complétée et renvoyée au minimum trois semaines avant la date de visite souhaitée.

La date souhaitée : .....

Heure d'arrivée :  13h00  13h30  14h00

Durée de visite souhaitée  1h00  1h30  2h00

Enseignant-s seul-s

Nom de l'établissement : .....

Commune : .....

Nombre d'enseignants : .....

Classe accompagnée

Nom de l'établissement : .....

Commune : .....

Nombre d'élèves : .....

Niveau de la classe : .....

Nombre d'accompagnateurs : .....

**Contact :** Nom : .....

Tél. : .....

Prénom : .....

Courriel : .....

**Demande particulière de l'enseignant :**

.....

.....

.....

## **informations**

**Pendant votre visite** : le professeur-relais assure l'accueil sur site.  
L'encadrement et la sécurité sont à la charge des responsables du groupe. Par ailleurs, il est interdit de manger et de boire au sein de l'établissement.

**LE PARC NATIONAL SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER OU DE MODIFIER  
LA VISITE DE L'EXPOSITION PERMANENTE EN CAS D'ALEAS**

Cette fiche est uniquement dédiée à la visite de la Maison du Parc dans le cadre scolaire, le lundi après-midi. Pour des visites couplées à des interventions pédagogiques sur le terrain, nous vous invitons à remplir une fiche contact « Scolaire » ou « Professionnel » disponible sur notre site internet dans la rubrique « Education à l'environnement et au développement durable » : documents utiles. Ces fiches sont sous format PDF téléchargeables.

« Je certifie, Mme / M ....., avoir pris connaissance des éléments d'information de la présente fiche contact et m'engage à la respecter et à la faire respecter. »

Date : .....  
Signature :

### **① Point COVID**

**En raison de la réglementation en vigueur face à la situation sanitaire :**  
le passe vaccinal n'est plus demandé pour l'accès à l'espace muséographique,  
aux jardins de la Maison du Parc national de la Réunion et du Domaine des Tourelles.

**Il convient cependant de continuer à respecter les gestes barrières,  
le port du masque et le lavage des mains.**

**Les horaires, les jours d'ouverture que les normes sanitaires en vigueur sont susceptibles  
de changer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.**